

Nouméa, le 22 JAN. 2008



Division
des examens
et concours

VR/DEXCO/JLR/JG
n° 3211/ 96

Affaire suivie par
Mmes GOUZENES
et LOLOHEA

Bureau 217
Téléphone
(687) 26 61 78 ou 26 61 27
Fax
(687) 26 61 73
Mél.
dexco@ac-noumea.nc

22 rue Dézarnaulds
BP G4
98848 Nouméa Cedex

Calipemf-circulaire dates 08

Le Vice-Recteur

à

- Madame la directrice de l'Institut de
Formation des Maîtres de la Nouvelle-
Calédonie

- Monsieur le directeur de l'Institut
Universitaire de Formation des Maîtres du
Pacifique – Antenne de Nouvelle-Calédonie

- Collèges publics : instituteurs,
professeurs des écoles

- Centre d'Information et d'Orientation

- Centre de Documentation Pédagogique

(Voie hiérarchique)

CIRCULAIRE

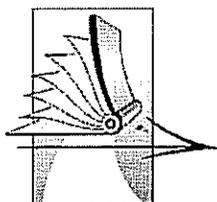
**Objet : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles
Maître Formateur (C.A.F.I.P.E.M.F.) - session 2008.**

Réf : - Décret n° 85-88 du 22 janvier 1985 et arrêtés du 22 janvier 1985, modifié
par l'arrêté du 7 juin 1991. (BO n° 7 du 14 février 1985, pages 605 à 611)
- Arrêté du 29 octobre 2001. (BO n° 45 du 6 décembre 2001).

Conformément aux textes ci-dessus référencés, j'ai l'honneur de vous informer
qu'une session du diplôme d'Etat du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur
ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur (C.A.F.I.P.E.M.F.) est ouverte au
titre de l'année 2008.

Cette session organisée par la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie en
vertu des dispositions de la loi organique 99-209 du 19 mars 1999 et de la convention du
27 janvier 2003 signée entre l'Etat et le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, permet la
délivrance par l'Etat aux maîtres du cadre de l'enseignement du 1^{er} degré de la Nouvelle-
Calédonie du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles
maître formateur (C.A.F.I.P.E.M.F.).

Cette session concernant également les instituteurs et les professeurs des écoles exerçant
en collège est ouverte selon le calendrier suivant :





2 / 2

• **Retrait des dossiers :**

du jeudi 21 février au vendredi 21 mars 2008 inclus : les imprimés d'inscription seront délivrés sur demande par le Vice-Rectorat - Division des Examens et Concours (DEXCO) – 22, rue Dézarnaulds (2^{ème} étage) **pour les candidats du cadre Etat de l'enseignement public de la Nouvelle-Calédonie.**

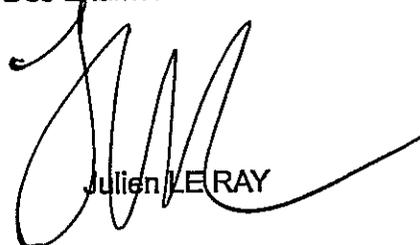
Ils doivent comporter : obligatoirement un sujet de mémoire. Il sera accompagné de la présentation de la problématique ,et éventuellement d'un plan.
Les candidats font connaître, lors de l'inscription, l'option qu'ils ont éventuellement choisie.

Tous les candidats – y compris ceux qui conservent le bénéfice de l'admissibilité pour la présente session – **doivent fournir un dossier d'inscription.**

• **Calendrier :**

- **Mercredi 26 mars 2008 - 14H00** : réunion de la première commission d'agrément des sujets de mémoires et commission d'harmonisation des critères de notation.
- **Jeudi 27 mars 2008** : information des candidats concernant l'agrément, ou le refus d'agrément de leur sujet de mémoire.
- **Vendredi 04 avril 2008 à 14H00** : réunion de la deuxième commission d'agrément des sujets de mémoires.
- **du lundi 09 juin au jeudi 17 juillet 2008** : épreuves pratiques d'admissibilité.
- **Vendredi 18 juillet 2008 - 16H00** : réunion du jury d'admissibilité.
- **Lundi 06 octobre 2008 avant 16H00** : date limite du dépôt des mémoires en 6 exemplaires, au Vice-Rectorat - Division des Examens et Concours (DEXCO) – 22, rue Dézarnaulds (2^{ème} étage).
- **du jeudi 09 octobre au jeudi 30 octobre 2008** : épreuves d'admission.
- **Vendredi 31 octobre 2008 - 16H00** : délibération du jury et publication des résultats de l'ensemble des épreuves.

**Pour le Vice-Recteur
Le Chef de la Division
Des Examens et concours**



Julien LERAY